

heureux. Dans le cas qui nous occupe, nous persistons à croire que les peuples concernés se devaient, et devaient au monde d'en appeler à l'arbitrage des Nations Unies, pour faire régler leurs différends. Israël, la Grande-Bretagne et la France, qui avaient, comme toutes les autres nations signataires de la charte des Nations Unies, pris, sur la foi de leur signature, l'engagement collectif et solennel de ne pas recourir à la guerre, ont sûrement violé la parole donnée. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous, du Canada, ne pouvons comprendre pareille conduite, et ne pouvons nous empêcher de la blâmer sévèrement; c'est sans doute avec beaucoup de regret et un peu d'amertume, quand nous considérons les liens d'amitié historique qui nous unissent particulièrement à la France et à la Grande-Bretagne.

La justice ne doit avoir, et n'a qu'une mesure: ce qui est bon pour l'un doit être également bon pour l'autre, et ce qui est mauvais pour l'un doit également l'être pour l'autre.

Ce que la conscience humaine et l'honnêteté la plus élémentaire ne nous permettraient pas d'accepter dans la cas de la Russie ou de la Chine communiste, nous nous devons également de le réprouver, même si les gouvernements en cause sont des gouvernements amis.

Nous sommes disposés à reconnaître que l'Égypte a pu avoir, et a eu, effectivement, ses torts. Il est de notoriété universelle qu'elle s'est montrée injuste, et parfois intraitable, et que son "flirt" avec Moscou ne laisse pas de nous inquiéter, mais encore là, il n'y avait pas de raison suffisante pour autoriser une invasion légitime. Nous vivons des moments tragiques. Il nous paraît évident que l'Organisation des Nations Unies vient de mettre son existence en jeu, mais nous avons toutes les raisons de croire que l'aventure tournera pour le mieux, et si elle consent à rester fortement armée, la sécurité et la liberté du monde nous paraissent garanties.

Dans la série des événements qui se sont précipités, un incident s'est produit, qui, aux yeux de certains, pourrait paraître d'importance mineure et même négligeable, mais qui, pour les Canadiens, ne laisse pas d'avoir une valeur immense: c'est la remarque du colonel Nasser, au sujet du drapeau du régiment canadien qui a été dépêché pour se joindre à ceux de dix-huit autres nations en Égypte. Nous ne pouvons pas discuter des intentions ni des mobiles du colonel, pour la bonne raison que nous n'en connaissons rien; mais le fait est là, qui nous avertit que le drapeau de notre régiment prête à confusion, et nous expose à passer pour d'autres. C'est

une leçon cuisante, que nous recevons, et elle nous met, comme Canadiens, dans une situation gênante, pour ne pas dire humiliante. Quand on considère que tous les peuples au monde, même les tribus les moins civilisées, arborent un étendard, ou un drapeau qui les fait distinguer et reconnaître, nous, du Canada, n'avons encore rien à offrir de mieux qu'un drapeau qui porte dans ses plis, à la place d'honneur, la miniature d'un drapeau d'une autre nation. Je désire que l'on sache bien tout le respect que nous entretenons à l'égard du drapeau britannique. C'est le symbole d'une grande nation et d'une grande civilisation, mais c'est tout de même leur drapeau, et ce n'est pas le nôtre. Pour nous, c'est un déguisement qui nous fait prendre pour d'autres. C'est un vestige de colonialisme de mauvais aloi. C'est une marque d'identification qui ne nous identifie pas. Le Canada, qui, depuis vingt ans, n'a pas cessé de grandir et de s'installer pacifiquement partout dans le monde, où nous sommes en relations commerciales avec cent cinquante pays, où nous entretenons ambassades, légations, consulats, bureaux de commerce, ce qui fait qu'actuellement nous sommes partout, mais le drapeau que nous arborons fait que nous ne sommes nulle part, parce qu'il nous expose à ne pas être reconnus, et à passer pour d'autres.

Je comprends très bien la difficulté actuelle où se trouve le gouvernement du Canada devant ce problème; et tous les Canadiens réalisent également que l'heure n'est peut-être pas encore arrivée de doter notre pays d'un drapeau totalement et intégralement distinctif, à cause de la présence, dans nos milieux, de certains groupes à l'esprit retardataire, et qui ne réussissent pas à se défaire de leur funeste complexe de colonialisme. C'est évident qu'un drapeau national ne peut être l'œuvre d'un groupe ou d'une section de notre pays. C'est également évident que l'imposition d'un drapeau qui serait arboré dans un endroit et honni ailleurs deviendrait, par le fait même, une menace immédiate pour l'unité de la nation. Cette conséquence désastreuse serait donc pire que l'obtention de ce que la majorité des Canadiens semble vouloir désirer: un drapeau qui soit totalement nôtre. Tant et aussi longtemps qu'il ne paraîtra pas évident que tout danger de scission nationale est écarté, l'obtention d'un drapeau canadien paraît dangereuse et pratiquement impossible. Une querelle de races ne manquerait pas d'ajourner le problème à cinquante ans.

Nos amis du parti conservateur, qui doivent, vers le milieu du mois de décembre, se réunir en une convention nationale pour choisir un successeur à leur chef qui a dû se retirer pour raison de santé, pourraient sûrement, pourvu qu'ils y consentent, poser